Compte-rendu de la réunion de Bureau ASSGA

Du 15/03/2017

Etaient présents : Annick, Lenaïck, Camille,Karine, Nadia.

Jean-do, Jean-Pierre, Julien, Olivier, Thomas, Xavier.

Ordres du jour :

-le site Internet.

-le bilan financier.

-Les cours.

-Les formations.

-Le label « escalade »

-contrôle du niveau des participants aux séances.

-problèmes avec les collèges.

-la fusion avec le C.E.A.

- Compétitions et financements.

-le Cosiroc et le site de Chamarande.

- les cours de « manip » que propose Thomas.

-le calendrier : sorties, soirée à thème, etc.

-le stage d’été.

Le site Internet :

Actuellement 123 adhérents sont inscrits, dont 114 ayant validé leur inscription à la Newsletter. ( sur un total de 180 adhérents).

La fermeture de l’ancien site est décidée.

L’ancien site est toujours répertorié à la FFME, ainsi que l’adresse de contact. Camille se propose de régler ce problème.

On décide d’adresser à tous une Newsletter à la fréquence d’une par mois afin de mettre en évidence la dynamique du club, en invitant les personnes concernées à se rendre sur le site pour consulter le calendrier des évènements, etc.

Par ailleurs un rappel, par Newsletter spécifique, sera adressé par exemple pour les «compétitions enfants» .

Le bilan financier :

Le bilan n’est pas disponible à ce jour.

Concernant la disparition de la caisse lors du challenge du 04/12/2016, tout le monde déplore ce vol. Notons que cette caisse n’a jamais été laissée sans surveillance tout au long de la journée mais que Julien se souvient l’avoir déposée dans le local lors du remballage final, sans avoir le réflexe de la mettre immédiatement sous verrou. La leçon à tirer de cet évènement est qu’aucun objet de valeur ne devra rester au gymnase(argent, ordinateur, etc…).

Les Cours :

Une autre réunion aura lieu ultérieurement sur ce thème : il y a de nombreux nouveaux inscrits et il faudra prévoir un planning pour les bénévoles, en tenant compte de leurs disponibilités.

Pour la préparation aux compétitions, on évoque l’éventualité d’embaucher un « B.E. » (titulaire du brevet d’Etat).

Jean-do précise que les enfants ne sont pas assez assidus et motivés pour justifier cette démarche.

Il reste quelques individus bien motivés qu’il faudrait encadrer : on en parlera à Guillaume.

On évoque par ailleurs cette éventuelle embauche d’un B.E. pour les cours en général, afin de soulager les responsables actuels.

Julien, notre Président, se déclare fermement opposé à ce projet : il ne désire pas s’en occuper, et nous met en garde concernant les difficultés en cas de litige, avec les Prud’hommes, etc, et la nécessité de provisionner de fortes sommes en prévision de ces éventuelles difficultés.

On décide de réfléchir dans l’avenir à cette possibilité, en recherchant des modalités d’embauche via un prestataire par exemple, et de réunir les arguments « pour » ou « contre ».

Les formations :

La formation, des juges est urgente, et plusieurs parents d’enfants compétiteurs se sont portés volontaires, ainsi que quelques adhérents adultes.

On décide de formaliser cet appel à devenir juge par une Newsletter.

Il conviendrait de désigner des « stagiaires » dès la prochaine compétition, le 26 mars.

En septembre un « responsable formations » sera désigné au sein du Bureau. Toute personne désirant une formation pourra s’adresser à lui.

Notons la présence de quatre nouveaux initiateurs « SN » cette année au sein du club. Ils sont désormais au nombre de six :

Xavier G, Thomas C, Julien C, Melvin, Jeremy, Guillaume.

Ils ont pour vocation d’encadrer les entraînements sur sites extérieurs affiliés.

Le « Label escalade » :

Il s’agit d’une simple formalité : un formulaire à remplir pour la FFME,

sans caractère obligatoire, mais :

Le club ayant ce label est considéré comme plus « actif », répondant bien aux normes de la Fédération, et l’excellence de son travail est reconnue. Surtout, certaines subventions ne sont attribuées qu’en possession de ce label.

Un autre Label intitulé « Ecole d’Escalade » est envisageable pour l’an prochain, dans la mesure où nous avons validé un nombre suffisant de passeports, cette validation étant devenue systématique, et effectué plus de sorties.

Contrôle du Niveau des participants :

Dès la rentrée prochaine il faudra annoncer la nécessité de valider à une date à déterminer, la capacité « moulinette », puis le « passage en tête ».

On propose d’entamer une discussion sur le Forum du site à propos de ces formations.

Un accessoire (type « anneau de couleur ») facilement identifiable sera obligatoirement porté sur le baudrier, permettant de repérer si le participant est bien affilié, et quel est son niveau. Une information sera donnée à ce sujet lors des inscriptions, et chacun sera tenu d’acheter son propre baudrier dès la rentrée prochaine. Il sera précisé également que des contrôles réguliers seront effectués en cours d’année.

On prévoit de conserver 20 baudriers pour le prêt « au cas où » en début de saison, pour les enfants et pour les adultes débutants.

Jean-Do émet un doute concernant le retour ou la disparition des descendeurs ; nous aurons donc à observer et à quantifier ce phénomène.

Il faudra demander aux clubs voisins quelles sont les couleurs de leurs bracelets afin d’éviter toute confusion.

Les collèges et Lycées :

Il semble exister quelques problèmes de communication avec les collèges.

Julien précise que les liens « en direct » sont en en cours de normalisation.

On évoque à ce propos les incidents du type « cordes au sol » en début de séance, sans information de la part des intervenants précédents : le plus simple est de communiquer directement par S.M.S. ou mail entre personnes concernées.

Le collège de Lardy n’a pas respecté la date de remplacement des cordes. Ce renouvellement incombe tous les six mois respectivement à l’ASSAGA, à Renault, et au collège de Lardy.

Ce dernier désire reporter son obligation à douze mois, au prétexte qu’il en ferait un usage plus modéré.

Julien se propose de s’occuper de cette mise au point.

Au gymnase de Saint Germain, suite à la réfection d’une partie du mur, nous sommes sollicités pour l’installation de nouvelles prises. Cette demande est légitime, et nous les aiderons mais notre Président précisera que, cependant, l’ouverture du mur ne nous incombe pas, pour des raisons de responsabilité.

Concernant le Lycée d’ Arpajon, Julien propose de solliciter l’utilisation des cordes in-situ afin d’éviter le transport répété de notre matériel. En échange, nous pourrions leur fournir quelques prises et les aider pour l’ouverture des voies.

Fusion avec le club du C.E.A :

Nous confirmons le fait que la Fédération ne peut reconnaître qu’une seule entité. La fusion n’est donc pas réalisable mais la convention signée entre les deux clubs pour un an sera reconduite.

Il est décidé que cette convention sera consultable sur notre site.

Nous prenons acte du fait que nos amis du C.E.A. sont actifs lors des corvées de nettoyage des prises. Ils nous font bénéficier de leur expérience en « sorties » lors desquelles nos adhérents bénéficient de places prioritaires « informelles », avec cotisation au tarif « extérieur ».

Compétitions et financements :

Jean-Do se propose de continuer à s’occuper des inscriptions aux compétitions.

Le Club finance les compétitions et découvertes suivantes :

-Challenges

-Départementales

-Les Ecrins

-Dame du Lac

Le Bureau décide de mettre fin au financement individuel des compétitions.

Afin d’éviter toute confusion, les dédommagements des adhérents très actifs et très méritants se feront sous la forme de « chèques-cadeaux » et non par le financement des compétitions.

Il convient par ailleurs d’établir la liste des personnes dont la cotisation est payée par le club, et de communiquer cette liste lors de l’Assemblée Générale, pour éviter tout risque de suspicion.

Julien intervient au sujet de la compétition de l’« Association Sportive Scolaire » qui a emprunté le mur de Lardy , en ne respectant pas ses engagements, tout comme l’an dernier(modification des voies, etc…).

Notre Président a décidé de répondre négativement désormais aux sollicitations de cette association, et rédigera un courrier explicatif qu’il adressera à « Cœur d’Essonne ».

Le Cosiroc :

Intervention de Xavier qui nous explique que le Cosiroc est une association de défense des sites du 91 et 77 : Fontainebleau, Chamarande , etc. La FFME y a adhéré récemment mais c’est le C.A.F. (club alpin français) qui y est représenté majoritairement.

L’ASSG, adhérente du Cossiroc (25 euros/an), est sollicitée par celui-ci, du fait de la proximité, pour être mandatée comme conseillère et pour participer à la rénovation des sites : défrichage, avec l’encadrement de l’O.N.F., vérification des anciennes voies, réfection des marquages de couleurs, et création de nouvelles voies.

Outre l’intérêt que cela représente, on pourra envisager de demander une compensation financière au crédit du club.

Les cours de « manip » :

Thomas propose de donner des cours de manip’ sur le mur.

On envisage d’aménager le passeport orange en y ajoutant telle ou

telle manip’.

Notons que ceci n’est pas interdit sur un mur SAE mais il n’est pas

conçu « pour ». Julien précise donc les conditions strictes à

respecter :

-réalisation en moulinette obligatoirement lors des formations

-6 personnes au maximum : 3 binômes.

-Thomas contrôlera 1 binôme au mur pendant que les 2 autres

 s’entraîneront au sol.

La validation se fera sur un site extérieur.

Calendrier :

1°/-La date de soirée « années soixante » est fixée au 19/04/2017.

(prévoir une Newsletter)

2°/-Le gymnase de Lardy sera fermé du 03 au 14 avril

(prévoir une Newsletter, et un mail aux responsables de salles pour

connaître leurs disponibilités)

-Week-end « découverte de la grimpe en falaise » à Surgy.

La date sera à définir après analyse du Doodle destiné à recruter des encadrants (Camille s’en occupe).

Penser à vérifier le matériel disponible

Les inscriptions seront gérées par Camille.

Un tarif de co-voiturage sera imposé.

3°/-Sortie « stage d’été » : Camille nous fait part d’un devis concernant un stage d’escalade de 2 jours pour 6 personnes, 150 euros/personne, et d’autre part un stage d’alpinisme ( initiation-progression) sur3 jours, pour 4 personnes 290 euros/personne( +2 nuits en refuge à 50euros par nuit ) location de matériel en plus, peut-être à voir avec Eric.

D’autres devis seront examinés.

Le budget provisionné par le Club depuis deux ans à cet effet est de 1.500 euros.

L’ouverture des inscriptions se fera « hors bureau » dans un premier temps afin d’éviter toute ambiguïté.

On prévoit de demander dans un premier temps qui est intéressé (Passeport vert obligatoire) avec un devis approximatif.

La date est fixée à la 3ème semaine d’août.

En l’absence d’autre question, le Président met fin à la séance à 22h20.